

**CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
COMPTE-RENDU DU 6 DECEMBRE 2001**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 25 octobre dernier
- Synthèse de la visite de la délégation de la Division de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Education Nationale
- Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante (FAVE)
Bilan 2000-2001
Budget et orientations pour l'année 2001-2002

Demandes de subventions des associations étudiantes.

Questions diverses.

1/ Approbation du compte-rendu du 25 octobre dernier.

Celui-ci appelle des modifications d'intitulés :

- Il faut lire: **Projet de licence professionnelle gestion de la production industrielle.**
Option sûreté de fonctionnement des équipements industriels.
Porteur du projet M. DEBRUILLE

Cette formation en 5 unités d'enseignement dont un projet tutoré et un stage de 16 semaines formera des étudiants à devenir capables de prendre en compte les dimensions humaines, organisationnelles et économiques de l'entreprise ; en acquérant une méthodologie permettant d'intégrer la réalité industrielle par une approche « terrain » des situations, un approfondissement des compétences dans le domaine du génie industriel et en développant un esprit « maintenance-sûreté de fonctionnement » en maîtrisant les méthodes, l'organisation, la qualité.

En outre cette formation est ouverte sur l'Europe par des enseignements sur les institutions, les réglementations et les modes de communications européennes.

- Il faut supprimer les mots « Agroalimentaire » et toute référence à cette option dans les nouvelles licences professionnelles présentées par l'IAE

- Il faut lire : **Projet de licence professionnelle de technologies de l'information et Internet**
Porteurs du projet Messieurs SEMET et RAVIART

Cette filière permettra de compléter les formations initiales scientifiques ou technologiques de premier cycle qui existent à l'Université de Valenciennes. Elle apportera les compétences suivantes aux étudiants :

- Savoir éclairer le dirigeant sur l'application des NTIC dans son entreprise.
- Assurer un dialogue efficace avec les prestataires de services extérieurs, notamment en définissant avec précision les besoins de l'entreprise et en suivant de près le déroulement du projet.
- Participer à la réalisation du projet.
- Créer une base de données et l'interface avec le site web.
- Faire adhérer le personnel de l'entreprise au projet.
- Former le personnel.
- Assurer la veille technologique en matière de NTIC.

Métiers actuels et futurs visés Spécialiste des NTIC
Technico-commercial réseau, Internet, ...
Assistant d'Ingénieur NTIC
Concepteur de solutions pour le Web, WebDesigner

Compte-tenu de ces corrections le **procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

2/ Synthèse de la visite de la délégation de la division de l'enseignement supérieur du Ministère de l'éducation nationale.

Monsieur KABILA prend la parole et confirme l'annonce qu'il avait faite au sujet de cette visite. L'Université de Valenciennes est choisie comme Université pilote dans la mise en place de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Les textes concernant ce sujet sont nombreux :

- la Conférence européenne de Paris-la Sorbonne (25 mai 1998)
- la Conférence européenne de Bologne (19 juin 1999)
- la Conférence européenne de Prague (19 mai 2001)
- la décision du Conseil et du Parlement européen n°253-2000 (CE 24 janvier 2000)
- la résolution du Conseil européen du 14 décembre 2000

A Valenciennes, les moyens légaux nous seront donnés, déjà deux textes ont été pris et votés par le CNESER d'autres suivront et des moyens financiers accompagneront la mise en place de ce nouveau fonctionnement en quatre axes majeurs que Monsieur KABILA rappelle :

1/ Une architecture des études fondée principalement sur l'obtention des trois grades, dans un système dit : 3, 5, 8, soit : licence, maitrise, doctorat, structurant l'enseignement supérieur tout en préservant les niveaux intermédiaires.

2/ Une organisation des formations en semestres et en unités d'enseignement capitalisables

3/ L'adoption généralisée du système européen d'unités capitalisables et transférables dit : « système européen de crédits – ETCS » accompagné de la délivrance d'une annexe descriptive aux diplômes afin d'assurer leur lisibilité au plan international.

4/ des dispositifs d'appui à la mobilité.

Ce système conduit à la formation d'équipes pédagogiques qui proposeront un parcours aux étudiants en formation initiale ou en formation continue. Chaque étudiant aura ainsi un enseignant référent qui suivra son cursus pendant lequel un changement d'orientation sera possible selon les modalités qui restent à définir. Les composantes qui ne sont pas concernées par ce dispositif sont les écoles d'ingénieurs et l'IUT.

A la demande du Président et de Monsieur KABILA dans chaque secteur disciplinaire des commissions ont été nommées, une commission du cursus pré-licence et une commission des cursus pré-mastaire. Elles vont être chargées de réfléchir à l'offre de formation pour la rentrée 2002. Les travaux de ces commissions devront s'achever fin février 2002 avec la remise des maquettes des cursus.

Il s'agit là d'un changement radical de notre façon de fonctionner. Il faut créer de nouveaux outils pédagogiques à proposer aux étudiants que l'on appellera désormais : « usagers ». Des précisions seront données au fur et à mesure sur l'avancement des travaux de ces commissions.

3/ Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante – FAVE-

Monsieur KABILA donne la parole à Madame SCHREVEL afin qu'elle reprecise les nouveaux dispositifs de fonctionnement de ce fonds.

Madame SCHREVEL prend la parole et rappelle les axes de ce qui devient le FSDIE, ainsi qu'elle l'avait indiqué lors de la séance du 25 octobre dernier :

- La constitution d'un bureau de la vie étudiante
- Les engagements associatifs et leur reconnaissance dans le cursus
- La gestion du FSDIE dont l'utilisation doit se faire dans deux grands domaines, l'aide aux projets et l'aide sociale

La répartition prévue par le vote du dernier CEVU et entériné au CA est de

- 70 % pour l'aide aux projets
- 30 % pour l'aide sociale,

Compte-tenu de cette mise au point, Monsieur KABILA propose l'examen des tableaux permettant le vote du fonctionnement du FAVE pour l'année 2001 et le vote du budget prévisionnel du FSDIE pour l'année 2002.

Après lecture et commentaires du tableau des dépenses du FAVE s'élevant à 553 444 francs, celui ci est voté à l'unanimité.

Après lecture et commentaires du tableau des Orientations du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes pour l'année 2002 s'élevant à 777 201 francs, soit des prévisions de recettes à hauteur de 638 000 francs auquel s'ajoutent 139 201 francs reliquat de l'année précédente,

Madame SCHREVEL donne quelques éclairages sur la bourse à la mobilité en précisant qu'il s'agit d'une bourse offerte à tous les étudiants ne bénéficiant pas d'autres aides. En particulier sont exclus les étudiants boursiers ERASMUS et SOCRATES ainsi que les étudiants-apprentis, qui perçoivent un salaire.

Il est décidé de retravailler et de redéfinir les critères d'obtention de cette bourse. Elle sera accordée cette année par deux commissions. L'une est prévue en janvier et l'autre en avril.

La prévision de recettes est votée à l'unanimité

4/ Les demandes de subventions des associations étudiantes pour l'année 2002.

Monsieur KABILA informe les conseillers que tous les porteurs de projets ont été entendus lors de la réunion de la Commission de la Vie étudiante et le tableau récapitulatif joint permet de connaître les décisions prises ; cependant, certains porteurs de projet ayant eu à revoir leur demande doivent être entendus ce jour par les conseillers, ainsi que les porteurs de projets absents à la commission . Monsieur KABILA propose d'écouter les propositions, de les chiffrer et de les voter globalement. Les différents intervenants prennent la parole, au nom de :

- l'association en création concernant les étudiants handicapés,
- VIADDUC ENSIMEV-EIGIP
- Club TELETHON du BDE EIGIP
- Les étudiants désirant participer au salon du Hérault.
- ADEMAV (IUP GEII) ISTV
- AESG -IAE
- Corpo GEA, et IUT GEA
- GENEPI

Les montants accordés sont récapitulés sur le tableau joint.

Monsieur KABILA propose de passer au vote, mais il est interrompu par Monsieur BERTRAND qui demande le réexamen de la subvention accordée à la Corpo Hainaut Cambrésis au motif que cette association pourrait recevoir 1000 francs de subvention pour la distribution de la Constitution alors que le tirage fait nettement ressortir qu'il ne s'agit pas d'une distribution faite sous le patronage de la corpo mais d'un syndicat étudiant.

Monsieur KABILA prend en compte cette remarque et compte-tenu du fait que la séance ne peut se prolonger dans le temps, il reporte l'examen de cette question et le vote à la prochaine réunion du CEVU, après quoi, Monsieur KABILA remercie les Conseillers et lève la séance.

Les présents :

Monsieur KABILA, Président de séance.
Madame CAMION
Madame CHAARA
Madame FEUTRY avec pouvoir de Madame CITERNE
Madame LERICHE avec pouvoir de Messieurs OURAK et THOMAS
Madame MINISINI
Madame RATKE
Madame SADAUNE avec pouvoir de Monsieur DEMORY
Madame SCHREVEL
Mademoiselle FLAMENT
Mademoiselle SAMYN avec pouvoir de Monsieur MULLOT*
Monsieur BERNARD
Monsieur BERTRAND
Monsieur BLAISE avec pouvoir de Monsieur TALEB
Monsieur HERRERAS avec pouvoir de Monsieur HERBIN
Monsieur REVAUX représentant Monsieur SERNICLAY excusé
Monsieur RICHE représentant Monsieur TOURNIER excusé
Monsieur RUFIN représentant le Docteur BARBIEUX excusé
Monsieur TUGORES représentant Madame KALINSKI excusée
Monsieur VANDEWALLE
Monsieur WAXIN

Les excusés :

Madame MAIRESSE
Messieurs KACZMAREK , SEGUY, BASSINET, RAVALARD et WILLAEYS